



LE SYNDICAT
FRANÇAIS DES ENTREPRISES
DE TRAVAIL EN HAUTEUR



**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
CQP N°102-2017 03 23**

TECHNICIEN EN ORGANISATION DE TRAVAUX SUR CORDES

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

CARNET DE VALIDATION DES COMPETENCES

Mises en œuvre en situations réelles de travail

de Madame / Monsieur:

Coordonnées du Salarié(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date et lieu de Naissance :

Numéro Sécurité Sociale :

Date d'embauche dans l'Entreprise actuelle :

Dans l'Entreprise Actuelle

Dans l'Entreprise précédente

Emploi occupé :

Ancienneté dans cet Emploi :

Zone géographique d'activité actuelle :

Ancienneté dans les travaux sur cordes :

Secteur d'activités principales (Bâtiment, TP, Industrie, Évènementiel, Nettoyage, Autres) :

Niveau d'études / de Formation :

Diplômes obtenus :

Pré requis / *CQP Ouvrier Cordiste Niveau 1 obtenu le :*

➡ *SST à jour de recyclage : Oui en date du*

/ Non

Accès direct sans CQP1, recevabilité acceptée par le DPMC (suivant les dispositions prévues) en date du :

Les conditions de recevabilité sont disponibles sur demande au secrétariat du DPMC

Photo
Du
Candidat

Coordonnées de l'Entreprise ou l'Établissement :

Nom :

Adresse :

Activité :

Nombre de salariés :



Ce carnet constitue la première épreuve du dispositif d'évaluation pour l'obtention du CQP TOTC

Il est renseigné par le hiérarchique en présence du postulant au TOTC et cosigné par le Chef d'entreprise ou son représentant

Préambule :

Afin de mieux appréhender le profil du Technicien en Organisation de Travaux sur Cordes et de mesurer ses compétences ce carnet comporte 2 parties.

Partie 1

La première partie de ce carnet permet de tracer les connaissances, habiletés et comportements acquis par la formation et au fil de l'expérience. En effet, au travers des tâches variées réalisées dans des contextes de chantiers différents, le futur Technicien TOTC a construit ses compétences professionnelles.

Le premier objectif de ce carnet est de détailler pour le jury son parcours dans la filière cordiste en précisant :

- Les ouvrages sur lesquels le Technicien a travaillé afin de tracer la typologie des chantiers auxquels il a participé ;
- L'inventaire des séquences qui se succèdent sur un chantier afin de repérer les savoir-faire acquis, et le degré d'autonomie (inventaire des différents aspects d'un chantier de travaux en hauteur : installation, déplacements, assistance, contrôles) ;
- Le repérage des connaissances technologiques (mise en œuvre des matériaux, utilisation des matériels...).

• Partie 2

L'évaluation des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences) de la certification qui s'articule autour de 3 blocs de compétences définissant l'emploi d'un « Technicien en Organisation de Travaux sur Cordes » :

F1 / MANAGEMENT DE LA PREVENTION DES TRAVAUX SUR CORDES

F2 / ANTICIPATION DES SITUATIONS ET OU INTERVENTION D'URGENCE

F3 / COMMUNICATION ET CONTRIBUTION A LA DEMARCHE QUALITE DE

Le carnet permet de répertorier les compétences (**C**) mobilisées par le salarié en situation de travail et le degré de maîtrise, les critères précisent la compétence.



Il est impératif, pour la validité du processus d'évaluation, de ne pas laisser de tâches sans réponses

Partie 1

Types de Travaux réalisés (renseigner le ou les secteurs d'interventions) :

Bâtiment	Rarement	Souvent	Spécialiste
Nettoyage divers			
Pose de protections collectives (garde-corps, filets, etc.)			
Maçonnerie (purge, rénovation, enduit, ..)			
Coffrages petites maçonneries			
Taille de pierre et restructuration			
Étanchéité			
Désamiantage			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Couverture, zinguerie			
Peinture, revêtements			
Pose d'éléments sur faitage (antennes, paratonnerres, etc.)			
Charpente bois			
Montage charpente métalliques			
Construction métallique			
Bardage / Couverture bac acier			
Travaux sur ouvrages classés			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Pose de supports d'assurage rigide ou flexible (ligne de vie, rail, etc.)			
Maintenance de supports d'assurage rigide ou flexible (ligne de vie, rail, etc.)			

Industrie	Rarement	Souvent	Spécialiste
Nettoyage Haute Pression			
Peinture			
Soudure			
Maintenance réseau électrique			
Maintenance réseau fluide			
Inspection, contrôle non destructif			
Calorifugeage			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Pose et maintenance GSM			
Maintenance Éolienne			
Levage spéciaux			
Montage structure métallique			
Montage technique d'échafaudage			
Pose et maintenance d'installation photovoltaïque			
Carottage / Sciage béton			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Silos			
Milieu confiné (hors silo)			
Port de l'ARI			
Intervention en zones ATEX			

Travaux Publics Génie Civil	Rarement	Souvent	Spécialiste
Purge manuelle			
Minage			
Foration et pose d'ancrage			
Déroctage			
Confortement de falaise			
Confortement de talus, ouvrage d'art			
Pose d'écrans pare-blocs, paravalanche			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Coffrage			
Béton projeté			
Parois Clouées			
Parois Berlinoises			
Pose conduites forcées			
Nettoyage de conduites, de grilles, de buses			
Intervention haute-Montagne et/ou étranger			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Hélicoptage			
Transport par câbles			
Intervention sur haubans ou câbles			
Pose, démontage, maintenance passerelle suspendue			

Autres Domaines (précisez)	Rarement	Souvent	Spécialiste
Sécurisation de tiers			
Pose de bâches			

	Rarement	Souvent	Spécialiste

	Rarement	Souvent	Spécialiste

Liste des tâches sur lesquelles le cordiste a prouvé ses compétences

Nom du chantier	Dates	Compétences attendues :	Niveau d'autonomie P partielle / T totale
		Analyser une tâche à réaliser pour concevoir les accès et le poste de travail sur cordes	
		Identifier les ressources nécessaires à la réalisation de l'intervention ou le chantier	
		Superviser la préparation de l'intervention ou le chantier	
		Participer à l'élaboration des documents et procédures HSEQ	
		Rédiger et/ou adapter le mode opératoire à la réalité de terrain	
		Participer à l'évolution ou l'adaptation des documents et procédures HSEQ	
		Superviser l'intégration des documents de prévention jusqu'au poste de travail	
		Intégrer la prévention de l'usure professionnelle et l'ergonomie au poste de travail	
		Évaluer le temps de réalisation d'une tâche de travail d'après le contexte	
		Superviser un chantier dans un environnement <u>à risques identifiés</u> (Atex, Chimique, etc.)	
		Prendre en compte des personnes externes au chantier (grde hauteur, zone urbaine, etc.)	
		Réaliser plusieurs tâches complexes chronologiquement sur un ou plusieurs postes	
		Élaborer une intervention dans un contexte de pluriactivité	
		Élaborer une intervention dans un contexte de superposition des tâches ou des postes	
		Gérer une intervention au-dessus de personnes externes au chantier (grde hauteur, urbain, etc.)	
		Gérer des chantiers ou la réalisation des amarrages de cordes est complexes	
		Gérer des chantiers difficiles d'accès	
		Gérer des accès nécessitant l'usage des techniques d'escalade (artif, etc.)	
		Gérer de forts risques pour l'intégrité des cordes (frottements, chaleur, etc.)	
		Anticiper le secours dans une situation complexe de travail	

Notes :

Partie 2

L'évaluation des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences) de la certification s'articule autour de 3 Blocs de compétences définissant l'emploi d'un « Technicien en Organisation des Travaux sur Cordes ». Les 25 Compétences - C - à évaluer sont regroupées par Activités - A –

Les compétences en gras correspondent aux compétences clefs du RAC

BLOC F1 / MANAGEMENT DE LA PREVENTION DES TRAVAUX SUR CORDES

– **F1-A1 / Exploiter la base documentaire de l'entreprise et des modes opératoires généraux**

C1 / Conseiller le chef d'entreprise ou son représentant sur les aspects de prévention

C2 / Collecter une information disponible en interne ou en externe

C3 / Mobiliser une ressource ou expertise interne ou externe

C4 / Formaliser les modes opératoires d'intervention sur cordes

C5 / Analyser les modes opératoires d'accès en hauteur des prestataires et sous-traitants

C6 / Proposer la révision d'un mode opératoire

– **F1-A2 / Gérer les dispositifs de protection contre les chutes de hauteur**

C7 / S'assurer du suivi de l'enregistrement des EPI

C8 / S'assurer de la bonne gestion des amarrages et des cordes

C9 / Conseiller la personne en charge des achats des dispositifs de protection

– **F1-A3 / Organiser les mesures de prévention spécifiques au chantier**

C10 / Réaliser l'évaluation préalable comparée justifiant les travaux sur cordes ou validant les modes opératoires

C11 / Analyser les risques liés aux travaux sur cordes

C12 / Définir les mesures de prévention spécifiques dans le périmètre du chantier

C13 / Présenter les mesures de prévention spécifiques au chantier

C14 / Actualiser en cours de travaux les mesures de prévention spécifiques au chantier

C15 / Contribuer à l'élaboration du planning des travaux

C16 / Faire appliquer sur chantier les modes opératoires et mesures de prévention

BLOC F2 / ANTICIPATION DES SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

– **F2-A4 / Organiser ou prévoir les situations et interventions d'urgence**

C17 / Formaliser les modes opératoires d'évacuation et de secours

C18 / Adapter un mode opératoire d'évacuation et de secours

C19 / Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter son évacuation ou la prise en charge d'une victime

C20 / Vérifier la méthode de secours appropriée

BLOC F3 / COMMUNICATION ET CONTRIBUTION A LA DEMARCHE QUALITE DE L'ENTREPRISE

– **F3-A5 / Animer la démarche de prévention de l'entreprise**

C21 / Susciter les remontées d'informations terrains

C22 / Remonter les informations auprès des personnes responsables

C23 / Échanger sur la sécurité avec les acteurs en lien avec le chantier

C24 / Accompagner la rédaction d'un Retour d'expérience (RetEx)

C25 / Contribuer au processus d'amélioration continue de l'entreprise

La partie 2 du carnet permet d'estimer le degré de maîtrise des compétences répertoriées (C), les critères précisent la compétence.

• Le salarié n'a jamais été confronté à la réalisation d'une tâche	Cocher la case :	N'a jamais pratiqué
• Le salarié ne parvient pas du tout à effectuer la tâche :	Cocher la case :	Ne sait pas faire - Dégrade
• Le salarié effectue la tâche uniquement sous contrôles ou à l'aide d'une tierce personne :	Cocher la case :	Besoin d'assistance (Sous Contrôle) Applique partiellement
• Le salarié est parfaitement autonome dans l'exécution de la tâche :	Cocher la case :	Niveau requis - Applique
• Le salarié maîtrise la tâche et est en mesure de former un aide	Cocher la case :	Transfert - Améliore

F0 FONCTION		N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F0-A0 Activité de la fonction						
CLEF	C0	Compétences Clef :				
		Critères d'évaluation 1 de la compétence C0 :				
		Critères d'évaluation 2 de la compétence C0 :				
	C00	Compétences Secondaire :				
		Critères d'évaluation 1 de la compétence C00 :				
		Critères d'évaluation 2 de la compétence C00 :				

Remarque : les cases non-grisées correspondent au niveau attendu pour valider une compétence du référentiel.

Nota : ce carnet permet entre autres de mesurer ou positionner le niveau des compétences actuelles du candidat et de les comparer au niveau attendu pour la certification. Les tableaux sont à renseigner de façon objective, car il est normal de ne pas valider toutes les compétences du référentiel avant d'entrer éventuellement en formation



Il est impératif, pour la validité du processus d'évaluation, de renseigner toutes les compétences

Évaluations des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences)

F1	MANAGEMENT DE LA PREVENTION DES TRAVAUX SUR CORDES	N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F1-A1	Exploiter la base documentaire de l'entreprise et des modes opératoires généraux					
C1	Conseiller le chef d'entreprise ou son représentant sur les aspects prévention :					
Critère de C1	La réglementation spécifique aux Travaux sur cordes est maîtrisée :					
	Les bonnes pratiques de la profession des Travaux sur Cordes sont maîtrisées :					
	Une évolution des pratiques de l'entreprise est suggérée :					
	Les retours d'expériences sont formalisés et retransmis à la direction de l'entreprise :					
CLEF	C2					
	Collecter une information disponible en interne ou en externe :					
	L'évolution éventuelle de la réglementation est prise en compte :					
	La base documentaire de l'entreprise est exploitée :					
	Les guides de bonnes pratiques de la profession et de l'entreprise sont exploités :					
	La veille technologique est assurée :					
C3	Mobiliser une ressource ou expertise interne ou externe :					
	Les interlocuteurs ou structures de prévention sont identifiées :					
	Les compétences d'un expert sont sollicitées si besoin :					
	Les interlocuteurs internes sont identifiés et sollicités le cas échéant :					
CLEF	C4					
	Formaliser les modes opératoires d'interventions sur cordes :					
	Les modes opératoires sont préparés pour validation par l'encadrement :					
	Le mode opératoire est diffusé aux personnels :					
C5	Analyser les modes opératoires d'accès en hauteur (prestataires et sous-traitants) :					
	Les inter- actions des sous-traitants ou prestataires avec les opérations de travaux sur cordes sont identifiées :					
	Les modes opératoires du sous-traitant ou de l'entreprise sont adaptés :					

F1 (SUITE) MANAGEMENT DE LA PREVENTION DES TRAVAUX SUR CORDES		N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F1-A1 (suite)	Exploiter la base documentaire de l'entreprise et des modes opératoires généraux					
CLEF	C6	Proposer la révision d'un mode opératoire :				
		Les retours expériences issus du terrain sont collectés et analysés				
		Selon l'importance du RetEx des modifications sont proposées et validées par l'encadrement				
F1-A2 Gérer les dispositifs de protection contre les chutes de hauteur						
	C7	S'assurer du suivi de l'enregistrement des EP :				
		Le respect de la procédure de contrôle des EPI est vérifié :				
		Les EPI utilisés sur chantier sont pointés/rapprochés du registre EPI :				
		Les EPI des personnels intérimaires sont contrôlés ou vérifiés :				
		Les EPI jugés défectueux ou non conformes sont réformés ou isolés :				
CLEF	C8	S'assurer de la bonne gestion des amarrages et des cordes :				
		Les points d'amarrages utilisés par les cordistes et préalablement définis sont respectés :				
		Les variantes proposées par le CQP2 du chantier sont validées :				
		Les règles fondamentales d'équipement des cordes sont contrôlées :				
		Le nombre de cordes mises à disposition est cohérent avec les besoins en équipement du chantier et conforme aux règles de l'art définies par la profession :				
		Le respect de la procédure d'enregistrement et de contrôle de l'entreprise est vérifié :				
		Le bon emploi des cordes sur chantier est vérifié en continu :				
		Les retours d'expériences du chantier sont gérés suivant la procédure de l'entreprise :				
	C9	Conseiller la personne en charge des achats des dispositifs de protection :				
		Une veille technologique des matériels est assurée en continu :				
		Des préconisations sont effectuées en fonction d'un contexte chantier particulier ou sur sollicitation du Responsable des Travaux :				

F1 (SUITE) MANAGEMENT DE LA PREVENTION DES TRAVAUX SUR CORDES		N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F1-A3 (suite)	Organiser les mesures de prévention spécifiques au chantier					
C10	Réaliser l'évaluation préalable comparée justifiant les travaux sur cordes ou validant les modes opératoires :					
	La connaissance des différents moyens d'accès est effective :					
	L'analyse du milieu est réalisée et les impossibilités techniques sont identifiées :					
	La décomposition des tâches est réalisée, le "volume risque" est quantifié :					
	Les raisonnements sont objectifs :					
CLEF C11	Analyser les risques liés aux travaux sur cordes :					
	Chaque phase de travail est décomposée :					
	Les risques propres, importés et exportés sont définis/formalisés :					
	Les conditions météorologiques et les réseaux à proximité sont pris en compte :					
	La technicité de l'opération en termes de sécurité et d'organisation est mesurée :					
C12	Définir les mesures de prévention spécifiques dans le périmètre du chantier :					
	La base vie, les zones d'accès et de stockage, les modes d'approvisionnement, les voies de circulation, déchargement et retournement sont positionnés durablement et en sécurité :					
	La signalisation, les accès, les consignations éventuelles et équipements nécessaires à la réalisation des ouvrages sont définis :					
	Les moyens de prévention proposés sont pertinents et applicables :					
C13	Présenter les mesures de prévention spécifiques au chantier :					
	Les documents HSE du chantier sont complétés, présentés et visés par le Responsable des Travaux					
	Le personnel mis à disposition est informé des risques du chantier et des mesures de prévention associées					
	La signalisation et les accès dédiés au chantier sont présentés et justifiés					
	Les méthodes et moyens de communication internes et externes au chantier sont présentés					
	Si nécessaire, les services de secours spécialisés sont informés préalablement des risques spécifiques du chantier et de ses accès					

F1 (SUITE) MANAGEMENT DE LA PREVENTION DES TRAVAUX SUR CORDES		N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F1-A3 (suite)	Organiser les mesures de prévention spécifiques au chantier					
CLEF	C14	Actualiser en cours de travaux les mesures de prévention spécifiques au chantier :				
		Les visites sécurité chantier sont réalisées				
		Des informations sont diffusées lors d'échanges régulièrement organisés				
		L'évaluation de la pertinence des moyens de prévention est effectuée				
		Les RetEx chantier sont pris en compte				
		Les risques générés par la modification des phases ou des opérations sont pris en compte				
	C15	Contribuer à l'élaboration du planning travaux :				
		La phase d'équipement des cordes sont prises en compte dans l'élaboration du planning :				
		Les moyens matériels et humains sont évalués et adaptés aux travaux à réaliser :				
		Les moyens matériels et humains sont ajustés en continu :				
CLEF	C16	Faire appliquer sur chantier les modes opératoires et mesures de prévention :				
		La diffusion des modes opératoires à jour est assurée :				
		Le protocole d'accueil sécurité du chantier est pris en compte par le prestataire extérieur :				
		La bonne compréhension et l'application des modes opératoires sont contrôlées, en cas de dérive majeure, les travaux sont arrêtés :				
		Les actions correctives immédiates ou différées sont proposées :				
		Les aspects comportementaux sont pris en compte, les éventuelles dérives corrigées :				
		Le processus d'amélioration continue de l'entreprise est déclenché :				

Commentaires éventuels pour compléter le tableau des compétences de la fonction F1 :

F2 ANTICIPATION DES SITUATIONS ET /OU INTERVENTION D'URGENCE		N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F2-A4	Organiser ou prévoir les situations et ou interventions d'urgence					
CLEF	C17	Formaliser les modes opératoires d'évacuation et de secours :				
		Les informations inhérentes et nécessaires au processus d'évacuation d'urgence sont recherchées :				
		Les informations inhérentes ou nécessaires au processus de secours sont recherchées :				
		Le protocole permettant d'alerter la hiérarchie et(ou) les services de secours spécialisés est défini :				
		Les éléments du message d'alerte à transmettre sont adaptés au contexte du chantier et/ou aux procédures spécifiques de secours :				
	C18	Adapter un mode opératoire d'évacuation et de secours :				
		Des améliorations ou compléments au Plan d'évacuation d'urgence sur le poste du travail sont proposées :				
		Des améliorations ou compléments au processus de secours sur le poste du travail sont proposées :				
CLEF	C19	Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter son évacuation ou la prise en charge d'une victime :				
		Les préconisations du Plan de Prévention et les procédures particulières sont intégrées lors de l'équipement des postes de travail :				
		Les équipements de secours spécifiques sont définis :				
		Les zones de prise en charge ou de mise en sécurité d'une victime sont identifiées :				
	C20	Vérifier la méthode de secours approprié :				
		Un exercice pratique en situation reconstituée au poste de travail, selon les critères du Plan de Secours est prévu le cas échéant :				
		Les moyens humains et matériels nécessaires à l'intervention de secours sont validés :				
		Les accès et des moyens matériels nécessaires pour aborder la victime sont vérifiés :				

Commentaires éventuels pour compléter le tableau des compétences de la fonction F2 :

F3 COMMUNICATION ET CONTRIBUTION A LA DEMARCHE QUALITE DE LA STE		N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F3-A5	Animer la démarche prévention de l'entreprise					
C21	Susciter les remontées d'informations terrain :					
	La présence, la disponibilité et l'écoute facilitent la liberté de parole des personnels de terrain :					
	La participation et l'animation de groupe d'échanges permet le recueil d'informations et d'expériences terrain :					
	Les difficultés exprimées par le terrain sont prises en compte et exploitées :					
CLEF C22	Remonter les informations auprès des personnes responsables :					
	Les documents chantier sont consultés et exploités régulièrement :					
	Les actions correctives immédiates sont engagées et communiquées oralement :					
	Les actions correctives différées sont formalisées :					
C23	Échanger sur la sécurité avec les acteurs en lien avec le chantier :					
	Les préventeurs du chantier (SPS, OPPBTP) sont consultés pour avis ou conseil :					
	Les préventeurs institutionnels (DDTEEF, CARSAT) sont pris en compte et orientés vers les interlocuteurs internes :					
C24	Accompagner la rédaction d'un Retour d'Expérience (RetEx) :					
	Des outils de résolution de problème sont maîtrisés et le choix de l'un d'entre eux est adapté à la problématique rencontrée :					
	Les ressources et expériences de l'entreprise sont mobilisées et en cas de difficultés une ressource externe est sollicitée :					
	Les informations complémentaires ou nécessaires sont recherchées et collectées :					
	La rédaction du RetEx est initiée après le recueil d'information :					
CLEF C25	Contribuer au processus d'amélioration continue de l'entreprise :					
	Les innovations pertinentes sont formalisées suivant le processus de l'entreprise :					
	Les dérives potentielles sont identifiées :					
	Les axes d'amélioration sont proposés et mis en œuvre :					
	La base documentaire est alimentée :					

TECHNICIEN EN ORGANISATION DE TRAVAUX SUR CORDES

Date : ____ / ____ / 20____ (Durée de validité du carnet 6 mois maximum)

Personnes ayant procédé à l'évaluation

Responsable hiérarchique

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Employeur ou son représentant

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Cachet Entreprise :

Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :

Salarié(e) Candidat(e)

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :